

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'alimentation de demain se fermente aujourd'hui



Crédit: Brooke Lark sur Unsplash

viteos
partenaire de transition énergétique

La fermentation de précision utilise des micro-organismes, parfois génétiquement modifiés, pour produire des composés alimentaires ou médicaux ciblés, comme l'insuline ou les protéines lactières. Cette technologie promet une production durable, indépendante du climat, mais soulève encore des défis écologiques, économiques et éthiques. Elle transforme profondément notre rapport à l'alimentation et à la biotechnologie, comme nous l'explique Anne May en page 9



QualityNet SARL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

Votre éco-construteur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura





AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



FÊTE NATIONALE – 31 JUILLET 2025

La population est invitée à prendre part à la verrée offerte dès 20 heures au sein du Bourg et à venir écouter l'allocution officielle qui sera, cette année, prononcée par M^{me} Sandrine Girardier.

Les bannières des sociétés locales sont les bienvenues au sein du cortège. Au plaisir de vous retrouver nombreux.



Fête nationale

Jeudi 31 juillet 2025



Dans le Bourg

20h00 **Verrée** – offerte à la population

20h45 **Allocution patriotique**

M^{me} **Sandrine Girardier**, Présidente du Conseil de la Fondation de l'Hôtel de Ville

Cortège

en direction de la prairie de la piscine par la rue St-Maurice et la rue du Lac

- Drapeau suisse et torches
- Fanfare la Cécilienne
- Bannière communale
- Autorités communales
- Bannières des sociétés locales
- Enfants avec lampions et population



Prairie de la piscine

Dès 20h **Soirée festive**

Feu patriotique, feu d'artifice, fanfare La Cécilienne

Musique et danse avec **DYNAMIC**, invité par le restaurant *La Piscine*

Dès minuit, soupe offerte à la population par le restaurant *La Piscine*



La population est invitée à pavoiser



La manifestation a lieu par tous les temps selon le programme ci-dessus

LE LANDERON



VOTEZ POUR LA COMMUNE DU LANDERON, FINALISTE ROMANDE, AFIN QU'ELLE OBTIENNE LE TITRE DE « VILLAGE SUISSE DE L'ANNÉE 2025 »

Savez-vous que la Commune du Landeron fait partie depuis 2016 de l'Association des plus beaux Villages de Suisse ? Cette dernière a été fondée en 2015 avec la volonté de protéger, promouvoir et coordonner dans un réseau touristique les communes suisses qui répondent aux critères mentionnés dans la charte de qualité.

Chaque année, le Schweizer Illustrierte et son partenaire média l'illustré lancent une compétition afin d'élire le « Village suisse de l'année ». La Commune du Landeron a le grand honneur d'être parmi les 6 finalistes en 2025 ! Au milieu d'un paysage viticole et lacustre, son charmant bourg détient une place centrale unique, entourée d'un patrimoine bâti remarquable et historique. Ainsi, nous vous invitons à voter massivement, dès le 27 juin, pour que la Commune du Landeron obtienne le titre car elle répond pleinement aux critères du concours.

Rempporter cette dernière course serait une immense considération pour notre commune d'autant plus que notre Vieille Ville fête cette année ses 700 ans d'histoire ! Quel millésime !

N'hésitez pas à consulter le site internet dédié au concours : www.villagedelannee.ch/fr et de voter moyennant le QR publié.

Commune du Landeron



Votez pour la seule commune romande finaliste

LE LANDERON

L'un des plus beaux Villages de Suisse, en lice pour le titre de « Village suisse de l'année 2025 » !

VOTEZ !



Concours national organisé par



du 27 juin au 27 juillet

IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** vont débiter et ceci pour une **durée estimée à 18 mois**.

Le chantier sera réalisé par étapes dont vous trouvez la planification sur le plan ci-après.

Sous réserve de conditions météorologiques favorables, la première étape est prévue le **18 août 2025**.

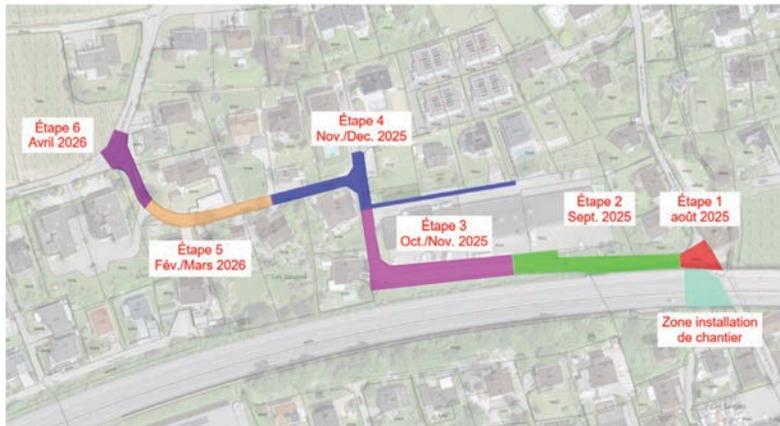
Le transit motorisé sera interrompu durant une grande partie de cette période et des itinéraires de déviation seront mis en place. L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032 886 48 60.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 120453

Parcelle(s) et coordonnées: 9239 - Le Landeron; 2571338/1211750

Situation: Derrière Ville; Rue de Bourgogne 17

Description de l'ouvrage: Pergola bioclimatique 5059mm x 3000mm sur la terrasse.

Requérant(s): Yves Alain Favre, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à haute densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à haute densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

La pose de perches gabarit est exigée: Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

LE LANDERON



CHANTIER DES PÊCHES DERRIÈRE L'ÉGLISE ACTIVITÉS ET TRAVAUX BRUYANTS

Le Conseil communal a autorisé le conducteur des travaux des Pêches derrière l'Eglise à déroger à l'art. 57 du Règlement de police qui prévoit que «Sauf autorisation spéciale délivrée par le Conseil communal, toutes activités et travaux bruyants (ex. construction, jardinage, usage des tondeuses à gazon, etc.) sont interdits le dimanche, les jours fériés de l'administration cantonale neuchâteloise, le jour de la Fête Dieu, les jours ouvrables de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00, ainsi que le samedi de 12h00 à 13h00 et dès 19h00, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux travaux agricoles et viticoles.»

Ainsi, l'entreprise est autorisée à débiter ses activités **dès 6h30 si les températures prévues dépassent 28 degrés Celsius**. Cette mesure, avalidée dès le 8 juillet jusqu'à fin août 2025, est prise afin de réduire l'effet de la chaleur sur la santé des ouvriers actifs.

Nous signalons que le chantier sera en arrêt dès le **25 juillet jusqu'au 11 août 2025**. Nous remercions la population pour sa compréhension et collaboration.

Le Landeron, le 7 juillet 2025

Le Conseil communal

LE LANDERON



RECHERCHE TECHNICIEN SON ET LUMIÈRE

Vous avez un attrait tout particulier pour les techniques son et lumière et pour la vie associative et villageoise.

Vous êtes disponible en soirée et/ou le week-end sur mandat afin de remplacer le responsable, démissionnaire, pour la gestion du son/lumière lors d'événements, conférences, séances ayant lieu à l'aula du Centre des Deux Thielles au Landeron.

Pour les indépendants/entreprises, une affiliation auprès de la Caisse cantonale de compensation sera requise.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler votre intérêt, vous pouvez contacter le secrétariat au 032 886 48 60 ou par mail à: commune.landeron@ne.ch.

L'administration communale

LE LANDERON



A LOUER

Rue du Centre 2 - 2525 Le Landeron

Studio partiellement rénové situé au 4^{ème} étage.

L'immeuble est situé au centre du village et proche de toutes commodités.

LOYER: CHF 590.- (+ CHF 80.- acompte de charges) disponible dès le 1^{er} août 2025.

Le studio est composé comme suit:

- Pièce à vivre rénovée
- Salle de douche rénovée
- Cuisine semi agencée
- 1 cave
- 1 ascenseur

Atouts principaux:

- Emplacement central
- Proche des transports et des commerces
- Idéal pour une personne seule ou un(e) étudiant(e)
- Immeuble rénové en 2015

Commodités à proximité:

- Boulangerie à 50 m
- Office postal dans le même bâtiment
- Gare à 100 m
- Arrêt de bus à 100 m
- Commerce d'alimentation à 120 m
- Centre médical et pharmacie à 20 m
- Restaurants variés à 100 m
- Ecole à 300 m
- Piscine à 500 m

Contact pour les visites:

Service de la gestion du patrimoine

M. Grosjean Julien

032 886 48 60

Visite possible dès le 18 juillet 2025





AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 121055

Parcelle(s) et coordonnées : 8363 - Le Landeron ; 2571859/1211437

Situation : Pêches derrière l'Eglis ; Rue du Jolimont 22

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Rémi Lebel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 27.10.1999

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée : Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 121152

Parcelle(s) et coordonnées : 5499 - Le Landeron ; 2572423/1211986

Situation : Les Levées ; Bellerive 26

Description de l'ouvrage : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Michael Grimm, Grimm Heiztechnik AG, 2576 Lüscherz

Auteur(s) des plans : Martin Tschilar e-serVIS Planungs GmbH, Neuenburgstrasse 5, 3236 Gampelen

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 121202

Parcelle(s) et coordonnées : 6764 - Le Landeron ; 2571186/1211808

Situation : Derrière Ville ; Route de Neuchâtel 56

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure en remplacement d'une chaudière à mazout

Requérant(s) : Marnix SA, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Alexandre Elahi, Nao Energy SA, 1228 Plan-Les-Ouates

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'activités économiques / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CINÉMA OPEN AIR

SAMEDI 2 AOÛT À HAUTERIVE

PLAGE D'HAUTERIVE

OUVERTURE DES PORTES 20 H | DÉBUT DU FILM 21 H
ENTRÉE LIBRE | PRENDRE DE QUOI S'ASSEOIR

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 119822

Parcelle(s) et coordonnées : 1490 - Thielle - Wavre ; 2569102/1207881

Situation : Derrière-le-Château ; Pré-du-Pont 9

Description de l'ouvrage : Construction de 4 habitations individuelles

Requérant(s) : Carole Sansonnens et Raphaël Jaunin, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans : Domotis SA, Rue de la Gare 18, 2024 Saint-Aubin-Sauges

Demande de permis de construire : Sanction préalable

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 2.3 RCC

Particularités : Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 14.04.1993

La pose de perches gabarit est exigée : Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit :

- **Du lundi 7 juillet au vendredi 15 août** les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12 h.
- **Le vendredi 1^{er} août**, l'administration est fermée toute la journée, en raison de la Fête nationale.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

Durant cette période, les **antennes de proximité** seront aussi impactées :

- Pas d'ouverture le mardi après-midi à Marin ;
- Pas d'ouverture le jeudi après-midi à Hauterive ;
- **Fermeture complète des antennes du 28 juillet au 8 août 2025.**

L'horaire habituel reprendra à partir du **lundi 18 août 2025**.

Merci de votre compréhension.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



FÊTE NATIONALE À LATÉNA - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous souhaitons vous informer que des événements festifs sont prévus à la plage d'Hauterive du 31 juillet au 2 août 2025 dans le cadre de la célébration de la Fête nationale. Ces événements sont conjointement organisés par l'association Zumbuck's et la commune.

- 31 juillet 2025: La soirée «HOT'RIVES» mettra à l'honneur la musique électronique jusqu'à 4 h du matin, avec des concerts programmés jusqu'à 3 h
- 1^{er} août 2025: la Commune de Laténa organise sa première Fête nationale qui se déroulera le vendredi 1^{er} août 2025 à la plage d'Hauterive dès 10 h 30. Il y aura des concerts et des animations jusqu'à 2 h du matin.
- 2 août 2025: cette soirée combinera une séance cinéma à 21 h et des concerts de midi à 3 h du matin.

Ces événements entraîneront inévitablement quelques nuisances sonores temporaires. Toutefois, soyez assuré-es que toutes les dispositions ont été prises pour en limiter au maximum l'impact et garantir le respect des réglementations en vigueur en matière de bruit.

Nous comprenons l'importance de maintenir un environnement paisible pour chacun et chacun, et nous nous engageons à optimiser les installations audio. De plus, tout au long de la soirée, des contrôles seront effectués afin de répondre aux normes prescrites par les Autorités cantonales.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le 1^{er} août 2025 dès 22 h les luminaires des quartiers proches de la fête (à l'exception des passages piétons) seront éteints afin que le cortège de lampions et spectacle lumineux se déroulent de manière optimale.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle Fête nationale.

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Vous souhaitez mettre vos compétences administratives au service de la collectivité et évoluer dans un environnement humain et engagé? Rejoignez Le Guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs!

Dans ce cadre, la Commune de Laténa recherche pour son service de la cohésion sociale un-e:

Collaborateur-trice socio-administratif-ve (60 %)

Activités principales

- accueil et réception des bénéficiaires au guichet
- traitement des demandes de prestations sociales conformément aux directives ACCORD
- gestion des dossiers d'aide sociale
- traitement de tâches liées au secrétariat du service social

Profil recherché

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- formation complémentaire en assurances sociales serait un atout
- maîtrise des outils informatiques usuels
- rédaction soignée avec une excellente maîtrise de l'orthographe
- autonomie, rigueur administrative et sens prononcé du service public
- excellentes compétences relationnelles, sens du travail en équipe tout en étant autonome
- sens aigu des responsabilités, esprit d'initiative et capacité d'adaptation
- bienveillance et discrétion sont des qualités indispensables

Ce que nous vous offrons

- une activité variée au service de la collectivité
- un poste stable au sein d'une commune en pleine expansion
- un environnement de travail agréable, propice à l'épanouissement professionnel
- un poste régit par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2025 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

Monsieur Koffi Gbonougbe, chef du GSR ad interim, 032 886 49 70

Madame Laura Richard, cheffe de service des ressources humaines, 032 886 65 40

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.RessourcesHumaines@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», jusqu'au **31.07.2025**.

TROGLO
au lac!
Juillet-Août / 13-17 ans

ST-BLAISE	HAUTERIVE
16H-19H / Débarcadère	16H-19H / Beach volley
Mardi 8 & Jeudi 10 juillet	Mardi 29 & Jeudi 31 juillet
Mardi 15 & Jeudi 17 juillet	Mardi 5 & Jeudi 7 août
Mardi 22 & Jeudi 24 juillet	Mardi 12 & Jeudi 14 août

- SNACKS BOISSONS ACTIVITÉS CHILL -

Animation Jeunesse Culture

LATÉNA troglo!

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 121073

Parcelle(s) et coordonnées: 4417 - Saint-Blaise; 2565591/1207081

Situation: Rue des Bourguillards 17

Description de l'ouvrage: Installation d'une pergola bioclimatique

Requérant(s): Axelle et Dominic Beauchamp, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: GMS architectes SA, Rue de l'Ecluse 66a, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.04 alinéa 4 RAC (TOS); Art. 28 RCC (Couverture)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée: Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES TAILLE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 31 juillet 2025. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FÊTE NATIONALE - 1^{ER} AOÛT 2025

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,
Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1^{er} août 2025.

Cette année, la manifestation se déroulera **sur le préau du Collège de La Gouvernière** (ou dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps) et le programme de celle-ci sera le suivant:

18h30: Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).

20h00: Sonnerie des cloches.

20h45: Cérémonie officielle.

1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
2. Message de bienvenue par **M. Michaël Wälchli**, président(e) du Conseil général de Lignières.
3. Allocution officielle de **M. Damien Humbert-Droz**, député au Grand Conseil et vice-président de l'Union Suisse des Paysans.
4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) «3 premières strophes».

22h00: Feux d'artifice et feu de joie.

Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoiser les maisons du village.

Pour une question de sécurité, nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice par des particuliers n'est pas autorisé aux abords du Collège de La Gouvernière dans le cadre de cette manifestation.

Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



SUPPRESSION DE LA RÉCUPÉRATION DES HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES À LA DÉCHETTERIE COMMUNALE DE L'ANCIEN BATTOIR

A partir du 1^{er} août 2025, il ne sera plus possible de déposer les huiles végétales et minérales à la déchetterie communale de l'ancien Battoir à Lignières.

En effet, le Conseil communal a dû se résoudre à supprimer cette prestation, car le récupérateur actuellement en place ne répond pas aux normes en la matière. En effet, les huiles usagées sont classifiées dans la catégorie des déchets spéciaux dangereux et nécessitent de prendre des mesures spécifiques pour veiller à ce que leur récolte soit conforme sur le plan environnemental et la santé humaine.

Dorénavant, l'évacuation des huiles végétales et minérales devra s'effectuer uniquement auprès de la déchetterie intercommunale de Cornaux.

Nous vous rappelons également que les huiles usagées ne doivent en aucun cas être évacuées dans les toilettes, ni dans les réseaux d'évacuation des eaux. Les huiles, qu'elles soient alimentaires ou de moteur, peuvent obstruer les canalisations et causer de graves problèmes à la station d'épuration et aux cours d'eau. Elles peuvent former des bouchons, perturber le traitement des eaux usées et polluer l'environnement.

Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- Pour permettre l'organisation d'une fête de quartier, la circulation sera interdite à la rue des Planches **vendredi 15 août 2025 de 18h00 à 24h00.**

Art. 2.- Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 7 juillet 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 18 juillet 2025 au 25 août 2025

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC N° 121191

Parcelle(s) et coordonnées: 939 – Lignières – 2571256/1214882

Situation: Le Sasselet – Chemin de l'Adret 11

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un spa extérieur

Requérant(s): Brice Renggli et Julia Anne Stollenmaier - 2523 Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales:

Caractéristiques:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 18 juillet 2025 fait foi.

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire

0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



ARRÊTÉ

vu la requête du 25 juin 2025 par laquelle la commune de Cornaux sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction du plan spécial valant sanction définitive « Secteur Prémard », adopté par le Conseil général dudit lieu, le 7 avril 2025;
vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;
vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;
vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 12 mars 2025,

arrête:

Article premier Le plan spécial valant sanction définitive « Secteur Prémard », adopté par le Conseil général de Cornaux, le 7 avril 2025, est approuvé et sanctionné.

Art. 2 La sanction définitive est délivrée dans le respect des conditions et charges fixées dans la décision du Conseil communal de Cornaux, du 23 juin 2025.

Art. 3 Un émoulement de sanction de 500 francs est prélevé.

Art. 4 Le Conseil communal de Cornaux est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 7 juillet 2025

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT:

La présidente
C. GRAF

La chancelière,
S. DESPLAND

CORNAUX



ARRÊTÉ

vu la requête du 25 juin 2025 par laquelle la commune de Cornaux sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction du plan modifiant les plans d'alignements n° 5 et 6 de Cornaux, secteur « Prémard », adopté par le Conseil général dudit lieu, le 7 avril 2025;

vu la requête du 25 juin 2025 par laquelle le service des ponts et chaussées sollicite du Conseil d'État l'adoption et la sanction du plan modifiant les plans d'alignements n°5 et 6 de Cornaux, secteur « Prémard », signé par le chef du Département du développement territorial et de l'environnement, le 12 mars 2025;

vu les articles 28, 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;
vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 12 mars 2025,

arrête:

Article premier Le plan modifiant les plans d'alignements n° 5 et 6 de Cornaux, secteur « Prémard », adopté par le Conseil général de Cornaux, le 7 avril 2025, est approuvé et sanctionné.

Art. 2 Le plan modifiant les plans d'alignements n° 5 et 6 de Cornaux, secteur « Prémard », signé par le chef du Département du développement territorial et de l'environnement, le 12 mars 2025, est approuvé et sanctionné.

Art. 3 Un émoulement de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 4 Le service des ponts et chaussées est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 28 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Art. 5 Le Conseil communal de Cornaux est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 7 juillet 2025

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT:

La présidente
C. GRAF

La chancelière,
S. DESPLAND

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025
du lundi 4 août au vendredi 15 août 2025

Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 28 juillet au vendredi 1 ^{er} août 2025
Horaires normaux	dès le lundi 18 août 2025

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des vacances scolaires, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	FERMÉ

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 18 août 2025**



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.07.25 au 25.08.25
Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 120814

Parcelle(s) et coordonnées: 5303 - Cressier; 2569159/1210984

Situation: Les Narches; Rue des Prélards 20B

Description de l'ouvrage: Création de deux appartements dans une maison et création d'un escalier métallique extérieur

Requérant(s): Catherine et Frédéric Schallenberger, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Angela Michaela Adam, Rue des Prélards 12, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Salon de culture

Élégance et
Créativité chez

Concept Création

Prenez rendez vous au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin



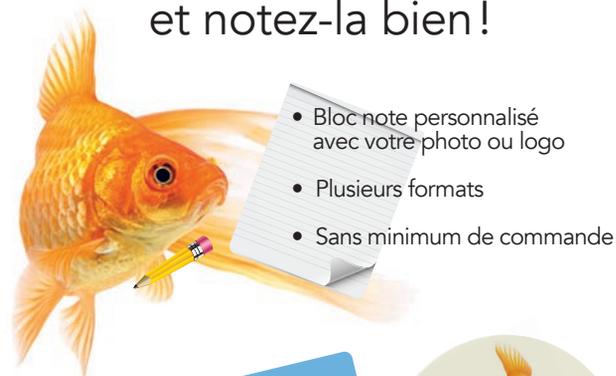
Sudoku

		7	4				1	3
	3	1				8		2
			8			5		
6					7	9		
	9		5				8	6
	2						4	
	1	6		4	5	2		
3		5						
		2					1	

Solution en page 10

NOUVEAU CHEZ MESSEILLER !

Collez votre image partout...
et notez-la bien !



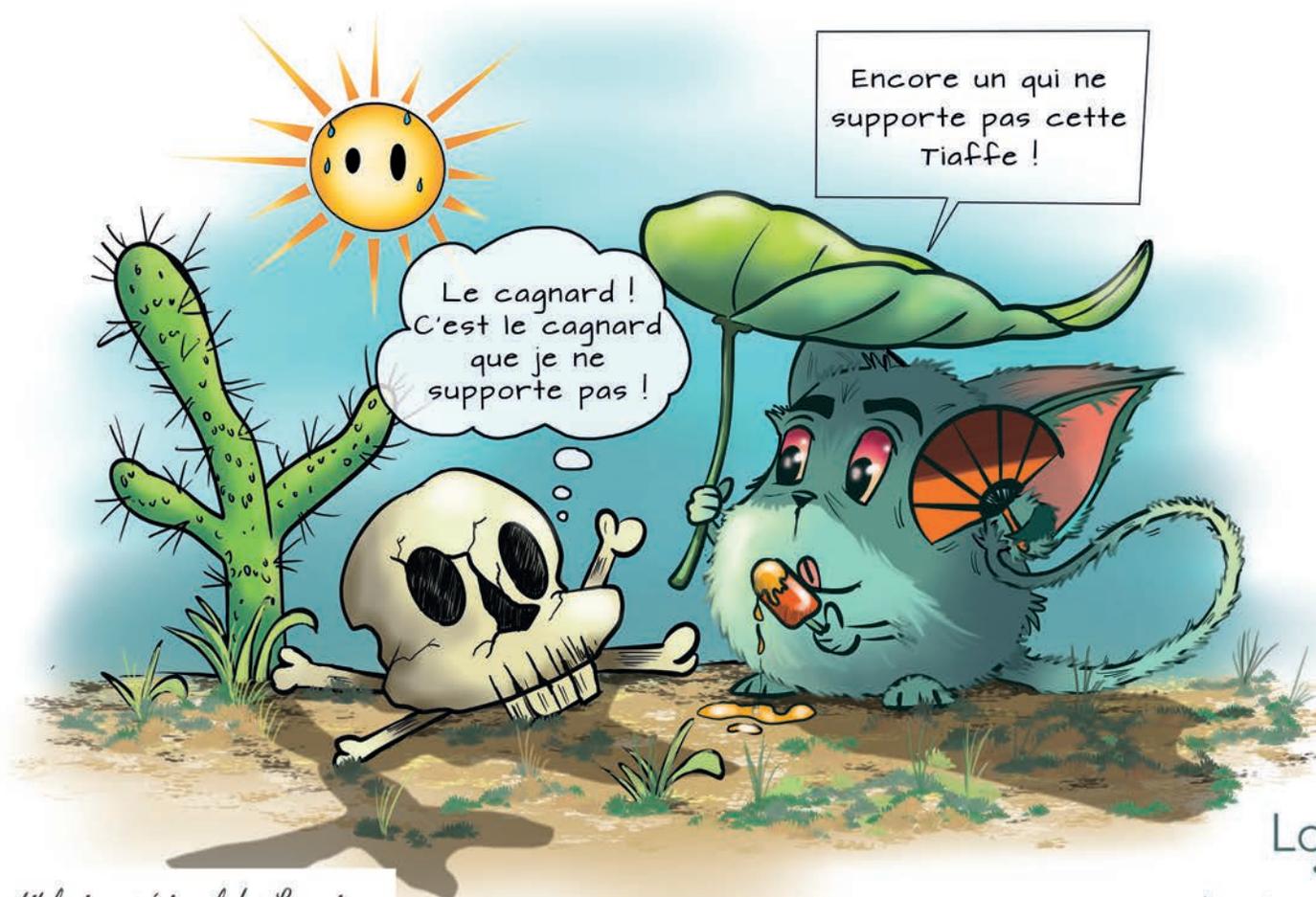
Impression sur étiquettes
Contactez-nous pour plus
d'informations



messeiller
Lakeside Printhouse

Editeur du Bulcom
BULCOM

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch



Loomi
Studio

www.loomistudio.com

Le petit lexique régional des Loomis

Découvrez chaque mois une nouvelle
expression de notre région, présentée
par les Loomis.

LE CAGNARD / LA TIAFFE: Forte Chaleur

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Des levures et des hommes



Crédit: Jennifer Yung sur Unsplash

C'est la saison des vacances, des marchés locaux et des plats typiques. Où que vous alliez, il y a de fortes chances qu'un aliment fermenté fasse partie du menu.

La fermentation est utilisée dans la production et la conservation des aliments depuis des milliers d'années. Élément clé de nombreuses traditions culinaires, elle repose sur les micro-organismes – levures, champignons ou bactéries – qui, en l'absence d'oxygène, se nourrissent des glucides et les convertissent en alcool ou en acides organiques. Par exemple, lors de la production de yaourt, les bactéries décomposent le lactose (un glucide complexe) en acide lactique. Cela le rend plus facile à digérer, lui donne un goût acidulé et empêche la croissance d'autres micro-organismes en raison de son acidité.

Ce processus est à l'origine d'aliments et de boissons aussi variés que le pain (la levure produit également du dioxyde de carbone lorsqu'elle digère les sucres, ce qui permet au pain de lever), la bière, la choucroute, le vin ou le kimchi. Les produits fermentés constituent une part importante de l'alimentation mondiale, estimée entre 5 et 40% selon les régions.

La fermentation a évolué d'un processus naturel spontané, probablement dû à une contamination accidentelle, vers des conditions plus contrôlées qui utilisent des souches spécifiques de micro-organismes – comme *Penicillium camemberti*, champignon utilisé dans la fabrication de fromage, ou *Saccharomyces pastorianus*, levure utilisée industriellement pour la production de bière blonde. La fermentation de précision est la prochaine étape, la plus avancée technologiquement, de cette évolution.

Fermentation de précision

Dès le début du XX^e siècle, les humains ont compris que les micro-organismes utilisés pour la fermentation pouvaient également être utilisés pour fabriquer d'autres substances que de l'éthanol, des acides organiques ou du dioxyde de carbone.

Si l'on prends l'exemple de la production de bière, les levures fermentent un mélange d'orge, de houblon et d'eau. Tout le liquide qui en résulte est recueilli, filtré et consommé. Dans la fermentation de précision, l'accent est mis sur la séparation d'un seul composé de la bière tel que, par exemple, l'acétate d'isoamyle, un ester responsable d'une saveur distincte de banane. Cette substance, une fois isolée et purifiée, peut être utilisée comme arôme alimentaire ou composant de parfums.

Ce processus, appelé fermentation de précision, est utilisé aujourd'hui pour la production industrielle d'une grande variété de composés comme l'arôme vanilline, les colorants caroténoïdes ou la vitamine B2. La fermentation de précision est également utilisée pour produire de la présure, un ingrédient essentiel à la production de fromage. Autrefois, cette enzyme digestive était extraite de l'estomac des veaux.

Découverts dans les années 1960, certains champignons et bactéries peuvent produire des enzymes similaires à la chymosine par fermentation. Aujourd'hui, bien que certaines fromageries traditionnelles utilisent encore de la présure d'origine animale, la présure issue de la fermentation de précision représente jusqu'à 80 % du marché mondial du fromage.

Modification génétique et protéines

Traditionnellement, la fermentation de précision s'appuyait sur les propriétés naturelles des micro-organismes et la sélection de souches à haut rendement. Aujourd'hui, on a de plus en plus recours à des organismes génétiquement modifiés pour produire une substance cible qu'ils ne produisent pas naturellement. Une fois équipés d'instructions génétiques, les micro-organismes agissent comme de minuscules usines, produisant les substances souhaitées dans le cadre de leurs processus naturels.

La production d'insuline pour le traitement du diabète est l'un des premiers exemples de cette pratique. Autrefois, l'insuline était extraite du pancréas de bovins. Cependant, cela nécessitait plusieurs tonnes de glandes et des milliers d'animaux pour ne traiter que quelques centaines de patients. La fermentation de précision a permis d'utiliser une bactérie, *Escherichia coli*, pour produire de l'insuline de manière plus écologique, économique et fiable. De plus, elle offre la possibilité de créer différentes variantes d'insuline tout en éliminant les réactions immunitaires que certaines personnes diabétiques développaient en réponse à l'insuline d'origine animale.

Dans l'industrie alimentaire, environ 75 % des entreprises de fermentation de précision se concentrent sur la production de protéines, principalement des protéines laitières. Les 25 % restants se concentrent sur des ingrédients tels que les graisses et les huiles, les arômes, l'huile de palme et le beurre de cacao.

Durabilité

La fermentation de précision ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de la production alimentaire. En utilisant des micro-organismes pour produire les protéines souhaitées dans des environnements contrôlés, le processus réduit considérablement l'utilisation des terres, les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance à l'égard de l'élevage. De plus, le processus est indépendant du climat ou de la géographie et permet une production constante, minimisant ainsi le gaspillage alimentaire.

Cependant, de nombreux défis subsistent. Le processus peut être très énergivore selon la matière première et la source d'électricité utilisées. De plus, le passage à une production de masse rentable reste un obstacle, et le recours de cette technologie à des monocultures comme matières premières peut perpétuer d'autres pressions écologiques. Il faut aussi compter avec les barrières réglementaires concernant les organismes génétiquement modifiés, la méfiance des consommateurs à l'égard des aliments cultivés en laboratoire et la nécessité d'évaluations approfondies de la sécurité des aliments ainsi produits.

En partenariat avec

 viteos
partenaire de transition énergétique



LE LANDERON

Le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle fête ses 40 ans au Landeron et le changement de président



Vendredi 27 juin, les membres du Rotary Club se retrouvaient sur la terrasse de la Capitainerie du Landeron pour les 40 ans d'existence du club et la passation de pouvoir présidentiel entre Christian Barbier et Loïs Auberson.

À cette belle occasion, quelques septante personnes amis du club, conjointes et conjoints, membres fondateurs et amis d'autres clubs étaient présents pour ce moment de jubilé important avec l'occasion de lancer une action vin anniversaire.

Nouveau président

Loïs Auberson est un enfant du Landeron, village où il a accompli toute sa scolarité dont une année à Erlach dans le cadre d'un échange scolaire. Une toute belle expérience pour lui.

Actif dans de nombreuses activités; ancien guide à la Chapelle de Combes, engagements au conseil de Paroisse de Cressier durant quelques années, responsable communication du service hospitalier de l'Ordre de Malte, membre du comité des Trouvailles du Landeron, membre du club de golf de Voens, création de sa propre entreprise de Gin à 19 ans et autres.

Quelques mots du nouveau président

C'était un lieu important pour Loïs Auberson, nouveau président, car cette soirée de passation de pouvoir était un moment marquant la continuité de la vie du Rotary Club et un moment symbolique au bord de la Thielle, village de l'enfance du nouveau président.

Il adresse des remerciements sincères à Christian Barbier, président sortant, en soulignant que le Club a passé un cap important, soit le 31 mai dernier, jour même de la remise de la chartre, date à laquelle a été versé le dernier montant permettant de franchir le cap du million de dons offerts pour diverses actions. Il évoque ensuite une rétrospective des moments marquants durant toutes ces années.

C'est un honneur pour lui d'assumer cette présidence à seulement 21 ans et c'est également un grand défi pour lui. Il remercie les membres pour leur confiance et il se réjouit de travailler au bien du Club en étant soutenu par un comité rodé et expérimenté.

Il y a quarante ans

En prenant la parole, Gildas Touzeau, premier président, souligne que, si beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, mais que deux caractères très forts du Club se distinguent grâce à l'extrême mixité professionnelle qui caractérise ses membres. Sa deuxième force est, à son sens, d'intégrer fréquemment, lors des manifestations, les conjoints de ses membres, assurément l'un des moyens les plus sûrs de créer et de renforcer les liens entre membres et familles. Les réussites de ses multiples actions au fil du temps doivent beaucoup à cette présence. C'est pour lui un choix qui est également à l'origine de la force de ce Club. Il termine en soulignant: «ne changez rien, continuez comme cela, car ce sont de vrais atouts pour ce Club».

Soirée anniversaire

Cette fête de jubilé et passation du pouvoir a permis à chacun de passer un moment festif, familial, pleins d'anecdotes et de souvenirs agréables.

Moments importants à venir

Au mois de septembre: grande conférence publique avec Edouard Clerc, influenceur dans l'immobilier, à l'auditorium de Vigner à Saint-Blaise.

Accueil du championnat Suisse de golf à Voens.

2026: trois soirées à Lignièrès dans le cadre de l'action «les Charbonnières».

CP

SAINT-BLAISE

Sur le rivage entre Saint-Blaise et Hauterive Une sculpture inédite



Tracé au bord de petites criques, le sentier du lac, entre les plages de Saint-Blaise et d'Hauterive, est très apprécié par les promeneurs et les castors. Anne-Marie Ingold, que nous remercions, a saisi avec son appareil photographique une œuvre d'art aussi insolite qu'inédite. Une œuvre peut-être éphémère.

Pour cette œuvre d'art, le paysage tient lieu de musée. La souche paraît avoir été arrachée à la rive. Un castor a rongé le tronc: sa morsure est bien visible. Les vagues ont déposé l'œuvre sur les graviers de la rive.

«La nature est une œuvre d'art» a écrit l'écrivaine George Sand (1804-1876).

CZ

5	8	7	4	9	2	6	1	3
4	3	1	7	5	6	8	9	2
2	6	9	8	3	1	5	7	4
6	5	4	3	8	7	9	2	1
1	9	3	5	2	4	7	8	6
7	2	8	1	6	9	3	4	5
8	1	6	9	4	5	2	3	7
3	7	5	2	1	8	4	6	9
9	4	2	6	7	3	1	5	8

CORNAUX - DES VESTIGES ENFOUIS

Quand les chantiers révèlent l'histoire

À Cornaux, les travaux de construction liés au projet immobilier «Le Clos» ont permis la mise au jour de vestiges archéologiques précieux. Ces fouilles, dirigées par une équipe de l'Office de l'archéologie cantonale en étroite collaboration avec l'entreprise Marti Arc Jura, révèlent une page enfouie de l'histoire du site, entre géologie, occupation humaine et transformations paysagères.

Des sondages révélateurs

Tout a commencé avec une série de sondages de diagnostic au printemps 2025: 46 tranchées ont été ouvertes pour vérifier la présence de structures anciennes sur la parcelle. Puis, dans la zone dédiée aux futurs locaux techniques et au parking souterrain du futur quartier d'habitations pour personnes âgées au lieu-dit «Le Clos», les archéologues ont procédé à un décapage sur environ 800 m², à la pelle mécanique d'abord, puis à la main. Ils ont mis au jour des fragments de céramique, des pierres, de possibles, mais discrets, trous de poteaux et d'anciens sols altérés.

Une double lecture des sols

Judit Deák, chargée de recherche en sciences de la Terre, a apporté une lecture environnementale complémentaire, en parallèle aux investigations archéologiques. Elle étudie la séquence des sédiments, révélant des épisodes d'érosion massive liés à la déforestation, à l'agriculture, à la pluie, au vent et à des événements climatiques extrêmes. L'impact humain sur les sols est frappant: «Quand il n'y a plus de végétation, la terre est à nu, érodée par la pluie, le vent, etc.»

Un site bouleversé mais parlant

Les vestiges retrouvés ne viennent pas forcément du site lui-même: déplacés par le ruissellement, ils proviendraient d'un habitat situé plus en amont. On observe ainsi des restes de céramique, d'architecture en torchis brûlé, et quelques fragments d'ossements mal conservés. Malgré l'absence de structures nettes (comme des foyers ou des fosses), les archéologues parviennent à reconstituer une partie de la vie quotidienne des anciens habitants grâce à la mise au jour de morceaux de vaisselle fine et d'autres plus grossiers, éléments de construction, traces d'alimentation, etc.

Des vestiges datés entre la fin du Néolithique et le Bronze final

Si quelques outils en silex indiquent une première fréquentation possible des lieux au cours du Néolithique, les tessons de céramique montrent une phase principale d'occupation au Bronze récent et au début du Bronze final, entre 1400 et 1000 avant J-C. Cette fourchette chronologique est confirmée par des datations au carbone 14. Les populations de cette période sont sédentaires et vivent regroupées dans de petits villages, d'abord terrestres au Bronze récent, puis lacustres au Bronze final. L'agriculture, l'élevage et la fabrication d'outils en bronze sont bien maîtrisés.

La céramique retrouvée à Cornaux présente des éléments à la fois fins et décorés, probablement utilisés pour des repas, et d'autres plus grossiers, destinés au stockage ou à la cuisson. Ces objets sont caractéristiques d'un habitat structuré. Les maisons, construites en bois et torchis, laissent peu de traces directes, mais des résidus brûlés de parois en terre confirment leur présence dans les environs, certainement en amont du site.

Malgré l'érosion et les remaniements naturels du terrain, les archéologues espèrent pouvoir affiner les datations à l'aide d'analyses typologiques des céramiques, ou de datations au carbone 14. Ce site vient ainsi enrichir la connaissance d'une période encore relativement mal documentée dans la région du littoral neuchâtelais, entre les rives du lac et les premières pentes jurassiennes.

Une documentation à la pointe

La fouille est rigoureusement documentée: photographies en masse, relevés topographiques au centimètre près, modélisation 3D. Presque tout ce qui est fouillé est détruit, mais chaque information est enregistrée pour une analyse et une diffusion future. «L'archéologie est une science qui détruit son objet», rappelle Julien Spielmann, archéologue chargé de projet, conscient de sa responsabilité patrimoniale.

Un engagement à long terme

Au-delà de l'exploration scientifique, le projet montre une volonté de dialogue avec les autorités, les entreprises de construction et le grand public. Les archéologues ne veulent plus être perçus comme ceux qui retardent

les chantiers, mais comme des partenaires à part entière de l'aménagement du territoire. «On essaie de s'intégrer autant que possible dans les projets de génie civil, d'anticiper au maximum les interventions archéologiques et de collaborer au mieux avec les différents acteurs du développement territorial du canton de Neuchâtel», explique encore l'archéologue.

Un écho contemporain

Au-delà de la curiosité scientifique, les découvertes faites à Cornaux résonnent avec nos enjeux actuels: gestion des ressources, adaptation au climat, pression sur les sols. L'étude des sédiments révèle non seulement des traces d'occupation humaine, mais aussi l'impact des activités agricoles anciennes sur l'environnement, et les effets d'événements climatiques extrêmes. Autant de parallèles avec les défis que nous affrontons aujourd'hui.

L'archéologie, en ce sens, ne se limite pas à éclairer le passé: elle offre aussi des clés de lecture pour penser l'avenir. Et même si les fouilles du secteur «le Clos» n'ont pas permis de découvertes majeures, elles demeurent importantes pour comprendre le village et sont un maillon de plus dans la compréhension de son histoire.

Une mémoire fragile à préserver

Les fouilles menées à Cornaux démontrent à quel point notre sous-sol recèle des traces précieuses de la vie humaine ancienne. Même partiellement déplacés, même fragmentaires, les vestiges retrouvés permettent de reconstituer des pans entiers du quotidien de nos lointains prédécesseurs. Grâce à une approche pluridisciplinaire, mêlant archéologie, géomorphologie et technologie de pointe, ces traces prennent vie et nous parlent d'environnement, de climat, d'habitat et de culture matérielle.

Mais cette mémoire est fragile. Entre les aléas naturels et les chantiers modernes, elle risque souvent d'être effacée sans avoir été comprise. Le travail des archéologues s'inscrit donc dans une course contre le temps, où chaque observation compte. En se positionnant comme des partenaires de l'aménagement du territoire, et non comme des obstacles, ils participent à une réflexion plus large sur le développement durable: celui qui tient compte non seulement de l'avenir, mais aussi de notre passé. IN





Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial.

Pour en savoir davantage concernant le programme estival, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Les inscriptions pour le caté 2025-2026 ont été envoyées aux jeunes concernés, soit ceux qui ont débuté leur 11^e Harmos ou alors ceux, plus âgés, qui n'auraient pas eu l'occasion de faire le parcours l'an passé et qui souhaitent découvrir.

Pour les jeunes qui n'ont pas reçu le courrier postal d'invitation au KT Alpha, veuillez contacter le secrétariat. Tous les documents sont également disponibles sur le site de la paroisse.

Une belle équipe de jeunes accompagnants motivés se réjouit d'accompagner les nouveaux catéchumènes dans leur chemin de découverte de Dieu, de Jésus, du St-Esprit et d'eux-mêmes.

La soirée de lancement du KT Alpha aura lieu le jeudi **11 septembre de 18h30 à 20h30** au Foyer – possibilité de venir découvrir et s'inscrire ultérieurement.

La **soirée d'information pour les parents, ouverte à chacun, a lieu le jeudi 28 août à 19h30** au Foyer de St-Blaise. Venez sans autre!

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 20 juillet: 10 h 00 Culte unique au temple du Landeron. Pas de programme pour l'enfance ni de garderie pendant les vacances scolaires estivales.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9^e Harmos. **Reprise le mardi 19 août.** Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

Le Landeron

Samedi 23 août – Ramassage papier

Comme chaque année un ramassage papier organisé par la paroisse aura lieu et tout volontaire qui désire donner un coup de main lors de cette matinée est bienvenu. Le rendez-vous a lieu à 8h30 au terrain de foot et en principe tout est terminé avant 11h. Un moment convivial autour d'un rafraîchissement préparé par le Conseil de Communauté locale Lignièrès-Le Landeron récompensera chacun de ses efforts!

Merci d'ores et déjà à celles et ceux qui donneront de leur temps pour mener à bien cette action. Pour une bonne organisation, veuillez vous annoncer svp auprès d'Erica Schwab au 032 751 28 30.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 18 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 19 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 20 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 22 juillet

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Vendredi 25 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 26 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

20h00 Messe de St-Joachim et Ste-Anne à l'Eglise des Combes

Dimanche 27 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 29 juillet

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Vendredi 1^{er} août

19h50 Sonnerie des cloches de l'Eglise de Saint-Blaise. Annonce de la Fête Nationale

20h00 FÊTE NATIONALE À HAUTERIVE. CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Samedi 2 août

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 3 août

10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 22 juillet

11h00 Messe au Foyer ?

Mercredi 23 juillet

10h00 Célébration de la Parole au home St-Joseph

Judi 24 juillet

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 27 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 19 juillet

17h00 Messe – ATTENTION HORAIRE D'ÉTÉ

Dimanche 20 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Samedi 26 juillet

20h00 Messe de la Ste Anne à la chapelle de Combes (pas de messe à 17h)

Dimanche 27 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Judi de 12h-13h30: Club d'enfants «Judi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

ENTRÉE EN CATÉCHÈSE 2025-2026

LE 31 AOÛT 2025 A 10H30 À L'ÉGLISE DE SAINT-BLAISE

Qui est Jésus Christ pour moi ?

Question toujours d'actualité. Quelle est ma relation avec lui ? Est-ce qu'il m'arrive d'être comme les disciples «qui n'avaient pas encore compris?»

Dans le Nouveau Testament il y a environ 150 noms, titres et appellations pour Jésus: Elu de Dieu, Fils de l'homme, Fils de David, Chemin, Vérité, Vie, Porte, Pierre vivante, Frère, Roc, Fils du Charpentier, Alpha et Oméga, Prophète, Glouton et buveur, Prophète, Médecin, ami des pêcheurs, Agneau de Dieu, amis des enfants etc...

Le nom avec lequel j'aime appeler Jésus est-il toujours le même... ? Quelle est l'appellation ou l'image qui m'inspire ? Pour cela, il faut se mettre en chemin, faire une rencontre intensive avec Jésus. Notre thème pour cette année 2025-2026 est «Pèlerins de l'Espérance».

Mon cartable au dos, comme un pèlerin ou un alpiniste avec son sac au dos, après y avoir mis tout ce qui doit y être, j'examine son poids, je demeure devant Dieu et prêt à me mettre en route pour vivre et annoncer l'espérance dans ce monde en désarroi.

Venez toutes, tous, à la messe d'ouverture, avec votre cartable pour la bénédiction le 31.08.2025 à 10h30 à l'Eglise catholique romaine de Saint-Blaise.

Pour votre inscription, prière de contacter le secrétariat au 032 753 21 36 ou par courriel paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch MERCI.

Abbé Leonardo Kamalebo



Alimentez votre maison avec de l'énergie solaire.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



Photovoltaïque



Vos avantages

- Solution qualitative clé en main
- Avance de la subvention
- Gamme de produits complète
- Prix compétitif

viteos



3236 Gampelen
GAMPELEN Telefon 032 313 13 43
Genossenschaft info@landigampelen.ch

- Services de fête
- Boissons
- Maison et jardin
- Protection des plantes
- Engrais
- Carburant
- Fourrage

Votre partenaire pour les fournitures pour chevaux et petits animaux !
Landi Gampelen : Qualité et service sont au rendez-vous !

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / Samedi de 7h30 à 11h

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



CRESSIER-CORNAUX-ENGES

Assemblée de la paroisse catholique

Bravant la canicule de ce 29 juin, une petite volée de paroissiens s'est attardée à l'issue de la messe dominicale pour prendre part à l'assemblée de la paroisse tenue en l'église St-Martin.

En ouverture, le président Francis Vandaele a souhaité la bienvenue aux participants et a salué la présence de Cathy Fauquel, aumônière au RHNE et représentante de la FCRN, ainsi que Jérémie Veillard, conseiller communal.

Rapport du président

D'abord un hommage aux paroissiens décédés durant l'année a été rendu avant la revue des activités du Conseil de paroisse. Cette année, une énergie particulière s'est concentrée autour du chantier de la cure en raison de l'installation du chauffage et de l'isolation des combles. Moutlt visites des maîtres d'état, examen de nombreux devis, grande réflexion, ont abouti à un budget soumis à la demande de crédit présentée à cette même AG. D'autre part, la mise en place du plan pastoral voulu par le diocèse, «deux espaces pastoraux», le haut et le bas du canton, se concrétise. En clair, les 3 paroisses de l'est seront desservies et mises sous la responsabilité d'un seul prêtre, qui est la 1^{ère} étape du rapprochement certain avec la ville de Neuchâtel. Existante la collaboration avec le Landeron-Cressier s'élargira avec St-Blaise, des pourparlers sont en cours. Comme évoquée l'an dernier, la nouvelle organisation se dessine par la mise en place, à l'automne, du couple Sandro et Sonia Augustoni, les prochains locataires de la cure. Sandro, nommé agent pastoral de Cor-

naux-Cressier-Le Landeron et Enges, sera un soutien à l'abbé Gérard qui sera domicilié dans un proche futur à St-Blaise. Dans un autre ordre, le repas des bénévoles s'étiolé, preuve d'une relève difficile. Le nettoyage de l'église est assuré par des dames bénévoles qui demandent à être remplacées. Malgré un léger déclin de l'appel de dons, la paroisse est reconnaissante envers tous les généreux donateurs. Sont remerciés aussi tous ceux qui œuvrent dans l'ombre au succès du stand des cornets à la crème très appréciés à la FVN par les visiteurs. Dernièrement la paroisse s'est associée au Cleaning Day du village, action de proximité qu'elle privilégie à l'heure de la régionalisation. En conclusion Francis Vandaele a réitéré l'appel à l'aide «de forces vives nécessaires pour assurer l'avenir de notre communauté quel que soit le chemin que nous serons appelés à suivre».

Comptes 2024 et budget 2025

Brigitte Gyger a commenté sommairement les chapitres ayant subi des changements par rapport au budget, en soulignant que les comptes présentent un léger bénéfice en raison de l'absence de mauvaises surprises et de gros travaux, et compte tenu d'un budget très prudent. Les prévisions budgétaires sont également commentées. Après avoir reçu réponse à quelques interrogations, et entendu le rapport des vérificateurs de comptes, l'assemblée a accepté à l'unanimité les comptes et le budget.

Rapport du Conseil pastoral

Sr Dominique a donné lecture des diverses célébrations et rencontres qui ont jalonné l'an-

née écoulée. Seule la Fête Dieu a été célébrée autrement, avec messe mais sans procession, l'abbé Gérard devait remplacer l'abbé Leonardo à St-Baise. Le Conseil pastoral souhaite que la paroisse de Cressier s'associe à la Fête Dieu du Landeron, les discussions sont ouvertes. Autre souhait, que les paroissiens participent à la célébration œcuménique du 700^e au Landeron, le dimanche 7 septembre 2025, à 10h dans la cour du château.

Demande de crédit de 150'000 francs pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur et l'isolation de la cave et du galetas, à la cure.

Le président de paroisse explique la raison de ces travaux déjà débutés par l'isolement du galetas, et qui ne peuvent se poursuivre sans l'accord du crédit sollicité. La paroisse ne peut mobiliser ses biens au détriment de son fonctionnement qui serait bloqué, voire mis en péril, de plus elle n'est pas à l'abri de toute mauvaise surprise, a été précisé en réponse à une interpellation. Par un vote unanime, les paroissiens ont rejoint la décision du Conseil de paroisse en approuvant le crédit.

Divers

En avant-première, les paroissiens ont fait la connaissance de leur futur agent pastoral, Sandro Augustoni, venu se présenter. Dès son installation à Cressier, suivront de plus amples renseignements.

La séance s'est terminée par le verre de l'amitié servi à l'ombre dans la cour de l'église.

NB: horaire d'été des messes à Cressier, le dimanche à 10h, les 3, 10, 17, 24 et 30 août.

GC

LE LANDERON

700 ans et son concours d'embarcations « embarquez pour la fête »

On ne pouvait décemment pas oublier d'associer les rives du lac de Biemme et de l'Aar avec un clin d'œil à nos ancêtres qui par-taient allégrement livrer des tonneaux de vin à Soleure.

Bien entendu, tout au long de ce périple épique des vigneron-marinières du cru, les gosiers étaient largement imbibés à l'arrivée à Soleure. C'est ainsi que l'expression «être sur Soleure» très représentative de l'état quelque peu joyeux des marinières est toujours d'actualité en cas d'excès de boisson.

Il faut savoir que les relations avec Soleure ne datent pas d'hier et sont même bien antérieures au premier traité de combourgeoisie signé en 1449, car l'Hôpital des bourgeois de Soleure possédait des vignes au Landeron depuis 1350 au moins. Ce concours d'embarcations entend donc rappeler des liens historiques aussi anciens que la construction du bourg.

Un concours d'embarcations en fête

C'est le 23 août 2025 que se déroulera cette belle manifestation pleine d'humour à n'en pas douter. Le public pourra participer à cette journée mémorable en se rendant sur la place de la piscine du Landeron où l'on y trouvera tout ce qu'il faut pour faire la fête.

Une vingtaine de participants s'affronteront sur des embarcations – sans moteur – spécialement créées ou décorées sur un mode humoristique. Leur mission sera de transporter des tonneaux de tailles diverses tout au long d'un parcours lacustre aménagé dans la baie du Landeron

Pour corser ce concours, nos marins d'eau douce devront traverser une série d'épreuves résumant les difficultés que rencontraient ces fiers navigateurs. Pas de souci, tout sera parfaitement visible depuis la rive.

Déroulement de cette journée

Animé par une vedette de Couleur 3,

Charles-Adamir, un comédien par ailleurs roi des matchs d'impro, le concours débutera à 12h30 et la remise des prix aura lieu à 18h30. Dès la fin de matinée, et durant toute la manifestation, on pourra se restaurer dans différents stands et food-trucks.

À partir de 18h, les autorités et les représentants de la Bourgeoisie de Soleure seront accueillis en ces lieux, tout près des historiques Caves du domaine de Soleure à l'endroit même où étaient chargées, sur des barques à fond plat, les barriques de vin du Landeron.

Jusqu'à 24h, bar et restauration resteront ouverts pour une soirée festive et dansante animée par les «Whit'Ties», un groupe de cuivres pour le moins original. Que du bonheur pour tous.

Une journée à ne pas manquer avec certainement beaucoup de rires, de plaisir et de détente.

CP

LE LANDERON

Embarquez pour la fête!

Vous aimez le lac, ses rives, la navigation, l'humour – et la fête? Retenez la date du 23 août 2025 pour participer à la grande manifestation organisée sur la place de la piscine du Landeron. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour passer une splendide journée. Vous pourrez tout d'abord assister à un concours inédit qui verra s'affronter une vingtaine d'équipages sur des embarcations - sans moteur - spécialement créées, ou décorées, par les participants sur le mode humoristique. Leur mission? Transporter des tonneaux de tailles diverses tout au long d'un parcours lacustre aménagé dans la baie du Landeron. Histoire bien sûr de célébrer les trajets ô combien épiques des vigneron-mariniers du cru, partis de ces rives au cours des siècles pour livrer leur vin à Soleure, et parfois... sur Soleure. Pour corser ce concours, nos marins d'eau douce devront traverser une série d'épreuves résumant les difficultés que rencontraient ces fiers navigateurs. Pas de souci, tout sera parfaitement visible depuis la rive.

Le concours débutera à 12h30. Il sera animé par une vedette de Couleur 3, Charles-Adamir, un comédien par ailleurs roi des matchs d'impro. La remise des prix aura lieu à 18h30. Dès la fin de la matinée et durant toute la manifestation, vous pourrez vous restaurer dans différents stands et food-trucks. A partir de 18h, les autorités et les représentants de la bourgeoisie de Soleure seront accueillis en ces lieux, tout près des historiques caves du Domaine de Soleure, là même où étaient chargées sur des barques à fond plat les barriques de vin du

Landeron. Puis, jusqu'à 24h, le bar et la restauration resteront ouverts pour vous accompagner au cours d'une soirée festive et dansante animée par les Whit'Ties, un groupe de cuivres pour le moins original.

Les relations entre Soleure et Le Landeron ne datent pas d'hier. Elles sont même bien antérieures au premier traité de combourgeoisie signé en 1449 et souvent renouvelé par la suite. Ce qui était alors L'Hôpital des bourgeois de Soleure possédait en effet des vignes au Landeron depuis 1350 au moins. Ce concours d'embarcations entend donc rappeler des liens historiques aussi anciens que la construction du bourg. Car ces transports ont laissé au Landeron des traces profondes dans les esprits. Ce n'était en effet pas une mince affaire, alors, que de transporter les tonneaux de vin sur le lac et l'Aar. Il fallait fréquemment, par basses eaux, transborder les barriques sur des embarcations à plus faible tirant d'eau, voire les convoier par la route, puis les charger à nouveau sur d'autres bateaux. Les valeureux matelots, souvent mal payés, ne se privaient pas, qu'ils y soient autorisés ou non, de puiser dans les fûts, ou de les mettre en perce. On imagine la suite. Nos mariniers arrivaient à destination dans des états divers, d'où l'expression «être sur Soleure», restée célèbre loin à la ronde pour signifier que l'on a un peu forcé sur le jus de la vigne.

A bientôt donc, le 23 août 2025, sur les rives du lac, pour une fête qui promet d'être belle!

Le comité d'organisation

LE LANDERON 700

23 AOÛT 2025
PLACE DE LA PISCINE

20 équipages inscrits
Parcours animé par Charles-Adamir de Couleur 3

CONCOURS D'EMBARCATIONS CHARGER POUR SOLEURE

11H30 Accueil des participants et du public
12H00 Restauration avec foodtrucks, stands & bars à boissons
12H30 Début du concours, départ du 1er équipage
17H00 Accueil des autorités et de la bourgeoisie de Soleure
18H30 Remise des prix et allocutions
Dès 19H00 Bars, Restauration & Soirée festive avec les Whit'Ties
00h00 Fin de la manifestation

Soirée dansante avec les Whit'Ties

Whit'Ties

ENTRÉE LIBRE
Infos sur le site ci-dessous ou à l'aide du QR Code
www.landeron700.ch

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

eligreen

Votre expert en énergies renouvelables.

eligreen.ch

Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.



FÊTE NATIONALE

10:30 - 2:00
ENTRÉE LIBRE

1^{er} AOÛT 2025
PLAGE D'HAUTERIVE

ANIMATIONS

- Petit déjeuner offert
- Balade à poney
- Yoga avec YogaMoves
- Petit marché et friperie
- Fabrication de lampions avec la société des Amis de la Peinture et de la Sculpture
- Jeux avec la Ludotène
- Atelier graffiti avec le Troglo
- Food trucks

SPECTACLES

- Performances de RêvOcirque et Nuances aériennes
- Spectacle de voltige équestre par la Voltige de Montmirail
- Défilé de lampions
- Show lumineux

CONCERTS

- Cor des Alpes par L'Académie Cor des Alpes région NE-JU
- MC Roger
- DJ Booby Night

LATÈNA

Privilégiez les transports publics et la mobilité douce

commune-latena.ch

PROGRAMME	
10 h 30 - 13 h	Balade à poney
11 h	Séance de yoga par YogaMoves
Dès 11 h 30	Petit déjeuner offert (dans la limite des quantités disponibles)
Dès 12 h	Restauration, boissons et petit marché et friperie
13 h 30 - 17 h 30	Fabrication de lampions
13 h 30-18 h	Jeux par la Ludotène
14 h	Cor des Alpes par l'Académie Cor des Alpes régions NE-JU
14 h - 19 h	Atelier graffiti avec le Troglo
16 h 30	Spectacle de voltige équestre par la Voltige de Montmirail
Dès 18 h 30	Performances de cirque de RêvOcirque et Nuances aériennes
20 h	Cérémonie officielle (discours et hymne)
20 h 45 - 21 h 45	MC Roger (spectacle)
21 h 45	Défilé de lampions
Dès 22 h	Déambulations lumineuses
22 h 40 environ	Show lumineux
Dès 23 h	DJ Booby Night

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweacker

Père et fils de notre région et de plume

Lìo et Robin Nyfeler ont écrit leur premier roman



Le jeu des Playmobil a mené Robin Nyfeler et son fils Lìo dans une aventure peu ordinaire: ils ont écrit un roman de 256 pages intitulé Jules et Tuba: une histoire dans laquelle on peut trouver quelques accointances avec le chaos actuel du monde.

Robin Nyfeler graphiste et photographe (Paodesign), 53 ans, enfant de Saint-Blaise, établi à la rue du Temple 13, vit en famille à Chaumont. Il est aussi l'auteur de la chronique De villages en visages qui paraît dans le Bulcom. En outre, il est propriétaire des deux chambres d'hôte «A la Croisée des Mondes». Lìo est étudiant, passionné de VTT.

L'ouvrage est un roman, donc une œuvre d'imagination qui fait vivre des personnages donnés comme réels. Ainsi Jules et Tuba doivent faire face à un puissant homme politique milliardaire à la tête du parti Catilonia qui souhaite prendre le contrôle de l'ordre mondial.

Pour parvenir à ses fins, l'homme politique engage deux éminents scientifiques. L'un fabrique un agent pathogène, nommé *Eau de Catilonia*, capable de perturber le centre des émotions de chaque être humain; l'autre conçoit des abeilles qui vont disperser l'agent sur la planète entière.

Mais le plan mis à exécution par le maître du monde est contrecarré par Tuba, le fils d'un des deux scientifiques. Il inoculera un contre-produit qui vise à stimuler les émotions positives.

L'histoire fait un peu peur. Mais Robin Nyfeler explique: «*Dans nos histoires, il y a toujours un méchant mais ce méchant n'est finalement pas complètement méchant.*»

Jules et Tuba parviendront-ils à sauver le monde du chaos dans lequel il est entré? On peut le deviner en lisant le premier volume *Jules et Tuba I Catilonia*. Robin Nyfeler ne manque pas d'imagination. Dans sa tête, il voit déjà apparaître un tome 2 de cette surprenante aventure. Céline Simoni illustre agréablement le livre en donnant vie aux idées des auteurs; Nicolas Feuz, procureur et auteur de polars, ami d'études de Robin Nyfeler, en a rédigé la préface. Il écrit: «*Déjà à l'école secondaire, nos idées foisonnaient d'intrigues policières, de scènes de suspense et parfois de surnaturel.*»

Claude Zweacker

Le roman *Jules et Tuba I Catilonia*, de Robin et Lìo Nyfeler peut être obtenu pour le prix de CHF 22.50 à la Librairie Payot, à Neuchâtel, ou peut être commandé chez l'éditeur:

i-lirédiction jeunesse, à Cressier, par courriel contact@iliredition.com ou sur le site internet www.iliredition.com